

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 MARS 2010**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 22 mars 2010 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 5), Mme Nicole WEINMAN (jusqu'à la question 35 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine BULTOT, M. Jacques MARIOT, M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 12), Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'à la question n° 28 incluse), M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 9), Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 12), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Béatrice RONZI (à compter de la question n° 27), M. Jean ROSSELOT, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

**Secrétaire :** M. Abdel GHEZALI.

**Absents :** M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Nicole WEINMAN (à compter de la question n° 36), Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Joëlle SCHIRRER (à compter de la question n° 28), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à compter de la question n° 29), M. Didier GENDRAUD, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 31), Mlle Hayatte AKODAD, Mlle Béatrice RONZI (jusqu'à la question n° 26 incluse).

**Procurations de vote :** Mme Nicole WEINMAN à M. Jacques MARIOT (à compter de la question n° 36), M. Benoît CYPRIANI à Mme Corinne TISSIER (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Joëlle SCHIRRER à Mme Jacqueline PANIER (à compter de la question n° 28), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT à Mme Françoise FELLMANN (à compter de la question n° 29), M. Didier GENDRAUD à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 31), Mlle Hayatte AKODAD à M. Frank MONNEUR, Mlle Béatrice RONZI à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 26 incluse).

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. LE MAIRE a désigné M. GHEZALI comme secrétaire de séance.

Il a ensuite félicité Mme BRANGET, Mme PEQUIGNOT et M. BONTEMPS qui ont été élus au Conseil Régional de Franche-Comté à l'issue du second tour des élections régionales le 21 mars.

Il a annoncé à l'Assemblée Communale que Mme Françoise BRANGET démissionnait du Conseil Municipal. Il l'a remerciée pour son engagement au sein du Conseil Municipal pendant de nombreuses années.

En outre, il a rendu hommage à M. Thierry ITTY, employé municipal de la Direction TIC, récemment décédé. Il a rappelé qu'il était, avec M. LAMBEY, à l'origine du Réseau LUMIERE.

Enfin il a rappelé qu'un concert de soutien aux sinistrés d'Haïti aurait lieu le mercredi 24 mars au Théâtre Municipal avec, entre autres, ALDEBERT et Jérôme DARAN.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- 1. Exercice 2010** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

- 2. Opération 6 rue de la Madeleine** - Désignation de représentants de la Ville à la Commission «concessions privées» pour l'attribution des contrats de la sedD

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de désigner M. Frédéric ALLEMANN en qualité de représentant titulaire de la Ville à la Commission «concessions privées» pour l'attribution des contrats de la sedD et M. Christophe LIME en tant que représentant suppléant.

- 3. Comité Technique Paritaire - Comité d'Hygiène et de Sécurité - Commissions Départementales de Réforme** - Modifications de la représentation de la Collectivité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de modifier la représentation de la collectivité (élus et cadres) au Comité Technique Paritaire, au Comité d'Hygiène et de Sécurité et aux Commissions Départementales de Réforme qui seront donc composés comme suit :

### **I - Comité Technique Paritaire**

#### **Délégués titulaires**

##### **a) 8 élus :**

Marie-Noëlle SCHOELLER  
Jean-Pierre GOVIGNAUX  
Martine BULTOT  
Nicole WEINMAN  
Carine MICHEL  
Jacqueline PANIER  
Fanny GERDIL-DJAOUAT  
Pascal BONNET

**b) 6 fonctionnaires**

M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services  
M. Daniel PENGRECH, Directeur Général Adjoint des Services  
M. Guy PEIGNER, Directeur Général des Services Techniques  
M. Rodolphe DUMOULIN, Directeur Général Adjoint des Services, Direction Générale  
Mme Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe des Services, Direction Générale  
M. Bernard FALGA, Directeur Général Adjoint des Services.

**Délégués suppléants**

**a) 8 élus :**

Catherine THIEBAUT  
Solange JOLY  
Françoise PRESSE  
Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA  
Abdel GHEZALI  
Béatrice RONZI  
Lazhar KAKKAR  
Odile FAIVRE-PETITJEAN

**b) 6 fonctionnaires**

M. Baudouin RUYSSSEN, Directeur Général Adjoint des Services  
M. Yvon HENRY, Directeur Hygiène-Santé  
Mme Michèle MOUNEYRAC, Directrice Espaces Verts  
M. Roland BILLOT, Directeur Sports  
M. Nans MOLLARET, Directeur Adjoint CCAS  
M. Claude LAMBEY, Directeur du Département TIC et Communication.

**II - Comité d'Hygiène et de Sécurité**

**10 délégués titulaires :**

Marie-Noëlle SCHOELLER  
Sylvie JEANNIN  
Jean-Pierre GOVIGNAUX  
Nicole WEINMAN  
Béatrice RONZI  
Jacqueline PANIER  
Martine BULTOT  
Lazhar HAKKAR  
Fanny GERDIL-DJAOUAT  
Catherine GELIN

**10 délégués suppléants :**

Catherine THIEBAUT  
Solange JOLY  
Jean-Jacques DEMONET  
Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA  
Frank MONNEUR  
Abdel GHEZALI  
Béatrice FALCINELLA  
Emmanuel DUMONT  
Françoise PRESSE  
Pascal BONNET.

### III - Commissions Départementales de Réforme

#### 2 déléguées titulaires :

Martine BULTOT  
Nozhat MOUNTASSIR

#### 2 déléguées suppléantes :

Solange JOLY  
Marie-Noëlle SCHOELLER.

#### 4. Grand Besançon Habitat - Représentants de la Ville au Conseil d'Administration - Modification

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de désigner M. Eddy VASSAUX, en remplacement de Mme Nathalie GLADOUX au titre des personnes qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat.

## FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

#### 5. Confirmation des choix de fiscalité 2010 - Fixation des taux communaux des taxes directes locales

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre du groupe UMP et Apparentés et 2 abstentions du groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé de confirmer les propositions faites lors du vote du Budget Primitif 2010 et de fixer comme suit les taux communaux 2010 des trois taxes directes locales :

	Taux 2009	Taux 2010	Evolution
Taxe d'habitation	22,28 %	22,28 %	+ 0,0 %
Foncier bâti	24,65 %	25,14 %	+ 2,0 %
Foncier non bâti	26,37 %	26,37 %	+ 0,0 %

#### 6. Fixation des tarifs pour le service de restauration scolaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter la nouvelle grille tarifaire suivante pour le service de restauration scolaire qui désormais prend en compte les salaires mais également l'ensemble des prestations et allocations sociales :

**TARIFICATION RESTAURANT SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2010 - 2011**

Quotients familiaux CAF	Ressources* mensuelles 2010 en euros prises en compte pour inscriptions année scolaire 2010 - 2011 Tarifs appliqués aux Bisontins						TARIF ANNEE SCOLAIRE 2010/2011
	1 enfant 2,5 parts	2 enfants 3 parts	3 enfants 4 parts	4 enfants 4,5 parts	5 enfants 5 parts	6 enfants 5,5 parts	
QF < 370	925	1 110	1 480	1 665	1 850	2 035	1,50 €
	QF compris entre 370 et 680 -----> Taux d'effort à 0,41 %						
	QF compris entre 681 et 1 122 -----> Taux d'effort à 0,49 %						
QF > 1 122	2 805	3 366	4 488	5 049	5 610	6 171	5,50 €
- REPAS EXCEPTIONNEL ENFANTS HABITANT BESANCON							5,70 €
- ENFANTS HABITANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (EXCEPTE BESANCON)							5,80 €
- ENFANTS HORS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION							6,20 €
- PRESTATION DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) - FORMULE PANIER REPAS							1,50 €
- AUTRES TARIFS :							
	- ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR ASSOCIATIONS						2,25 €
	- INTERVENANTS						3,50 €
	- STAGIAIRES						2,90 €
	- ENSEIGNANTS						6,20 €

**7. Fixation de divers tarifs, taxes et droits pour 2010 - Additif à la délibération du 14 décembre 2009**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'additif à la délibération du 14 décembre 2009 instaurant un système de cautions pour la mise à disposition de chalets aux associations organisatrices des manifestations et fixant les montants comme suit :

- 500 € pour la mise à disposition de 1 ou 2 chalets,
- 1 000 € pour la mise à disposition de 3 à 5 chalets,
- 1 500 € pour la mise à disposition de 6 à 10 chalets,
- 2 000 € pour la mise à disposition de 11 à 20 chalets
- 2 500 € pour une mise à disposition au-delà de 20 chalets.

### **GARANTIES D'EMPRUNT**

**8. CROUS - Travaux de réhabilitation du bâtiment Gigoux - Résidence universitaire de la Bouloie - Garantie par la Ville, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un emprunt de 450 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la demande de garantie d'emprunt sollicitée par le CROUS, à hauteur de 100 %, pour un emprunt de 450 000 € contracté auprès de la CDC pour financer les travaux de réhabilitation du bâtiment Gigoux à la Bouloie, et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir.

**9. Mutualité Française - Doubs - Extension de la Polyclinique de Franche-Comté - Garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un emprunt de 4 600 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la demande de garantie d'emprunt sollicitée par la Mutualité Française - Doubs à hauteur de 50 % pour un emprunt de 4 600 000 € contracté auprès de la CDC pour financer les travaux d'extension de la Polyclinique de Franche-Comté et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir.

### **RESSOURCES HUMAINES**

**10. Comité des Œuvres Sociales - Attribution d'une subvention**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser le reliquat de la subvention 2010 due au COS soit :

- 396 954 € en juin au titre du solde de la participation aux diverses activités et prestations (133 162 € ayant déjà fait l'objet d'un versement)
- 10 000 € au titre de la participation à la restauration du personnel municipal.

## **11. Personnel communal - Ajustements techniques**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de :

- définir la rémunération afférente à l'emploi d'attaché de presse qui fera l'objet d'un avenant au contrat de l'agent concerné,
- confirmer l'emploi à temps complet d'ingénieur chargé de mission projets d'aménagements urbains,
- confirmer l'emploi à temps complet d'ingénieur système réseaux,
- définir l'emploi à temps complet de directeur de la maison de Quartier Grette-Butte.

## **TOURISME**

### **12. Schéma de développement touristique pour Besançon et son Agglomération - Plan d'actions 2010-2016**

M. GIRARD a présenté le schéma de développement touristique pour Besançon et son Agglomération pour 2010-2016.

Après avoir rappelé les résultats positifs du précédent schéma touristique 2002-2009, M. GIRARD a proposé une stratégie offensive reposant sur 5 actions structurantes et 5 atouts maîtres pour promouvoir la destination Besançon sur le marché du tourisme :

#### **↳ 5 actions structurantes**

1. Intensifier l'accueil touristique et la mise en réseau des sites (accueil et information sur le territoire, amélioration du stationnement touristique, de la signalétique...)
2. Favoriser le développement d'un hébergement touristique diversifié (régénérer les capacités de l'hôtellerie de plein air, développer l'hôtellerie de qualité...)
3. Conforter Besançon comme destination de tourisme d'affaires et de congrès (intensifier la démarche de prospection, inciter les congressistes à découvrir la Ville...)
4. Conforter le positionnement de Besançon sur les marchés touristiques en mutation (e-tourisme) (mettre en œuvre un plan marketing, créer de nouveaux outils innovants...)
5. Relever ensemble le défi du tourisme (mobiliser les habitants, renforcer l'implication des acteurs du tourisme...).

#### **↳ 5 atouts maîtres**

1. Continuer la mise en valeur de la Citadelle, ses musées et les fortifications Vauban (valoriser le site fortifié, créer un établissement unique de gestion...)
2. Enrichir notre offre patrimoniale (créer une dynamique autour de Victor Hugo et du Besançon littéraire, réaménager le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie...)
3. Valoriser la Cité des Arts
4. Développer le tourisme d'itinérance et le tourisme doux (enrichir l'offre de loisirs et d'animation le long du Doubs et de l'Euro vélo route n° 6...)
5. Stimuler l'offre culturelle à vocation artistique (développer l'offre culturelle les week-ends, mettre en tourisme les principaux festivals...).

M. GIRARD a indiqué que ce plan d'actions mobilisera 34 M€ sur 7 ans.

Après la présentation, un débat a eu lieu au cours duquel M. LE MAIRE, M. GIRARD, M. SASSARD, M. GONON, M. ROSSELOT, M. BONNET, Mme GELIN et M. ROY sont intervenus.

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions du groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le schéma de développement touristique 2010-2016 d'un montant de près de 34 M€ sur 7 ans ainsi que son plan de financement prévisionnel,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter tous les partenaires publics ou privés qui pourraient être partie prenante du projet sur le plan contributif, et à signer les conventions ou marchés devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

## **RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

### **13. Coopération au Burkina Faso - Subvention à l'Association The Serious Road Trip**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 500 € à l'Association The Serious Road Trip pour la réalisation de spectacles et la mise en place d'ateliers d'initiation aux arts du cirque.

## **VIE DES QUARTIERS**

### **14. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon 2007/2009 - Première programmation 2010**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la première programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2010 et son plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les participations financières nécessaires à la bonne mise en œuvre des projets auprès de l'ensemble des partenaires identifiés dans le plan de financement prévisionnel des actions (Etat, Région de Franche-Comté, Département du Doubs, Grand Besançon, Direction régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté, Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, Fonds Social Européen...),

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants éventuels à établir et à intervenir avec les différents partenaires permettant la mise en œuvre de cette première programmation 2010 du CUCS de Besançon.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mme MENETRIER, Mme HINCELIN, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme TISSIER et Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

### **15. Vie des Quartiers - Maison de Quartier de Planoise - Régie de recettes - Demande de remise gracieuse partielle du régisseur titulaire**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

**16. Petit Kursaal - Remplacement du projecteur 35 mm - Demande de subvention**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de remplacement du projecteur 35 mm du Petit Kursaal pour un montant de 43 337,30 €

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région de Franche-Comté et de tout autre partenaire potentiel susceptible de soutenir financièrement ce type d'équipement.

## **PATRIMOINE COMMUNAL**

**17. Centre de kinésithérapie de la Mouillère - Convention d'occupation du domaine public - Lancement d'une procédure de publicité et de mise en concurrence**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de renoncer à la qualification de service public de l'activité exercée dans le centre de la Mouillère et de recourir à une concession pour l'occupation et le fonctionnement de ce centre

- d'autoriser M. le Maire à engager une procédure de publicité et de mise en concurrence.

**18. Eglise Sainte-Madeleine - Restauration de la façade, rue d'Arènes - Lancement d'une première tranche de travaux - Demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure adaptée pour la première tranche de travaux sur l'Eglise Sainte-Madeleine pour un total de 514 280 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les participations financières de l'Etat (DRAC), du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et de tout autre partenaire susceptible de financer cette opération et à signer les éventuelles conventions à intervenir,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés relatifs à cette opération.

**19. Programme de travaux dans les bâtiments municipaux - Tranches annuelles 2010 - Approbation du programme et demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux réalisés dans les bâtiments municipaux pour un montant général de 4 426 488 €,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations et appels d'offres, le (ou les) ordre(s) de service permettant l'exécution complète de ceux-ci, dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2010 et suivantes,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés avec les titulaires retenus,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Franche-Comté, du Grand Besançon, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2010, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

**20. Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Lancement du nouveau projet de réaménagement - Modificatif à la délibération du 11 janvier 2010**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur la modification de la composition du jury chargé d'effectuer une proposition de classement des candidats dans le cadre du réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et de procéder à la nouvelle désignation des membres suivants :

- M. le Maire, Président
- Mme Catherine THIEBAUT, titulaire
- M. Jean-François GIRARD, titulaire
- M. Benoît CYPRIANI, titulaire
- M. Yves-Michel DAHOUI, titulaire
- M. Pascal BONNET, titulaire
- M. Frank MONNEUR, suppléant
- Mme Carine MICHEL, suppléante
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, suppléant
- M. Christophe LIME, suppléant
- Mme Martine JEANNIN, suppléante.

## **MAITRISE DE L'ENERGIE**

**21. Chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Contrat de Délégation de Service Public - Recrutement d'un prestataire pour une mission de contrôle d'exploitation**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation pour le recrutement d'un prestataire pour une mission de contrôle d'exploitation du chauffage urbain de Planoise,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché nécessaire au contrôle de la délégation de service public du chauffage urbain, ainsi que tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

**22. Chauffage urbain - Raccordement au réseau des constructions réalisées dans le cadre du PRU de Planoise - Demandes de subventions - Modification de la délibération du 5 novembre 2009**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel pour le projet de raccordement au réseau des constructions réalisées dans le cadre du PRU de Planoise pour un montant de 895 804 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne et de l'ADEME, et à signer les conventions éventuelles à intervenir.

**23. Création d'une chaufferie bois au Groupe Scolaire Viotte - Demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le projet de chaufferie bois au Groupe Scolaire de la Viotte pour un montant de 375 400,48 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne, de l'ADEME, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type

d'équipement, et à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

## **ENVIRONNEMENT**

### **24. Adhésion à l'Association Plante et Cité - Convention de partenariat pour l'élaboration d'un référentiel de gestion écologique des espaces verts**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'adhésion de la Ville de Besançon à l'Association Plante et Cité pour un montant de 2 000 € par an,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer le bulletin d'adhésion,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer avec tous les partenaires la convention pour l'élaboration d'un référentiel partagé de gestion écologique des espaces verts ouverts au public.

### **25. Collecte des déchets avec attelage le long des berges du Doubs - Demandes de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider la mise en œuvre de la collecte des déchets avec attelage le long des berges du Doubs au moyen d'un attelage équin,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer les contrats à intervenir,
- de solliciter des aides auprès de l'ADEME, de la Fondation de France, de l'Union Européenne ou de tout autre organisme ou personne mécène pour la réalisation du projet et d'autoriser M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### **26. Forêts communales - Convention avec l'Office National des Forêts pour la gestion, l'entretien et l'accueil en forêts communales de Besançon**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les nouvelles modalités d'intervention de l'Office National des Forêts dans la gestion, l'entretien et l'accueil des forêts communales de Besançon,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir.

## **CULTURE**

### **27. Festival SONORAMA - Résiliation du marché pour faute du groupement titulaire**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé, compte tenu de l'insuffisance notoire des éléments de réponse apportés par le groupement titulaire au courrier de mise en demeure du 8 février 2010 et conformément aux dispositions de l'article 2 du cahier des clauses administratives particulières du marché conclu entre le groupement de commandes et le groupement titulaire, et l'article 37 des clauses administratives générales applicable au marché de prestations intellectuelles (décret n° 78.1306 du 26 décembre 1978 modifié) :

- de résilier, pour faute du groupement titulaire, le marché intervenu entre le groupement de commandes et le groupement titulaire Troisième Pôle et Orphaz
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document dans ce cadre.

**28. Avenant à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Société Touristique et Thermale de la Mouillère**

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter les dispositions visant à préciser les missions de la Ville en tant que coordonnateur du groupement de commandes,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention constitutive du groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

## **URBANISME**

**29. Projet d'aménagement urbain du secteur des Vaïtes - Réalisation d'un quartier durable - Bilan de la concertation préalable**

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre du Groupe UMP et Apparentés et 2 abstentions du groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé d'approuver le bilan de la concertation préalable relatif au projet d'aménagement urbain du secteur des Vaïtes.

**30. Projet d'aménagement urbain du secteur des Vaïtes - Réalisation d'un quartier durable - Arrêt du projet et engagement de la procédure de DUP**

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre du groupe UMP et Apparentés et 2 abstentions du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le projet d'aménagement présenté et stabilisé, à l'issue de la concertation préalable,
- d'autoriser le dépôt du dossier de Déclaration d'Utilité Publique établi sur la base du projet arrêté, afin d'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à accomplir tout acte et démarche nécessaires à la gestion jusqu'à son terme de la procédure des acquisitions foncières, y compris par voie d'expropriation.

**31. Secteur sauvegardé de Battant - Quai Vauban - Mise en révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur**

A la majorité des suffrages exprimés (19 contre : 9 du Groupe Les Verts, 7 du Groupe UMP et Apparentés, 2 du Groupe MODEM et 1 du Groupe Les Alternatifs), le Conseil Municipal a décidé :

- de proposer à M. le Préfet de prescrire la révision du PSMV de Battant - Quai Vauban,
- de proposer à M. le Préfet les modalités de concertation préalable suivantes :
  - affichage en Mairie, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, en Préfecture et utilisation des supports habituellement utilisés pour l'information municipale ;
  - insertion d'articles de presse, dans le magazine municipal BVV ainsi que dans celui du Grand Besançon et le cas échéant dans la presse locale ;
  - mise à disposition d'un registre de concertation permettant de consigner les observations du public en Mairie et au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

**32. PRU Planoise - Axe Ile de France / Cassin - Site Tripode - Programme de travaux - Demande de subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux relatifs à l'aménagement du site Tripode pour un montant de 2 073 900 € TTC et ceux relatifs à l'aménagement de l'espace public situé aux abords de l'immeuble de bureaux à l'angle des rues de Brabant et du Luxembourg pour un montant de 41 900 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter ou confirmer les financements de la Région et de l'ANRU, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

**33. Acquisition d'une parcelle à Mme Danielle HACINI, chemin d'Avanne à Velotte**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'acquisition d'une parcelle sise chemin d'Avanne à Velotte à Mme HACINI pour un montant de 6 744 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**34. Acquisition d'une propriété sise 41 chemin du Vernois au Groupe THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION - Signature d'une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de la conclusion avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs pour l'acquisition et la gestion de la propriété bâtie sise 41 chemin du Vernois au Groupe THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention et tous documents se rapportant à cette opération.

**35. Acquisition de deux parcelles à M. Gérard LAMY, chemin des Cras Rougeot**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'acquisition de deux parcelles sises chemin de Cras Rougeot à M. LAMY pour un montant de 8 984 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**36. Acquisition d'une propriété bâtie sise 13 avenue Léo Lagrange aux consorts MOYSE et signature d'une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de la conclusion avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs d'une convention opérationnelle pour l'acquisition et la gestion d'une propriété bâtie sise 13 avenue Léo Lagrange aux Consorts MOYSE,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention et tous documents se rapportant à cette opération.

### **37. Biens sans maître - Incorporation dans le domaine communal de 20 parcelles non bâties**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de constater la situation de biens présumés sans maître pour les parcelles cadastrées section IZ n° 36-46-55-72-73-74, LO n° 12-150-152-160-165-167-170-175-186-147, IX n° 24-27-28-41 et de décider de leur incorporation dans le domaine communal,

- d'autoriser M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette incorporation.

### **38. Extension du dispositif «Pass Foncier»**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'extension du dispositif «Pass Foncier» au dispositif «prêt Pass Foncier» (prêt à remboursement différé) qui concerne les opérations de vente ou de construction d'un logement neuf, en individuel et en collectif, en secteur groupé comme en secteur diffus.

## **SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS**

### **39. Education - Subventions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'octroi des subventions suivantes pour un montant global de 13 183 € :

- ✓ Ecole élémentaire Helvétie : séjour à Levier de 66 élèves de CE2, du 29 au 31 mars 2010, subvention de 1 782 €
- ✓ Ecole maternelle Ronchaux : séjour de 40 élèves de moyenne et grande section à Levier, du 27 au 30 avril 2010, subvention de 1 440 €
- ✓ Ecole élémentaire Fontaine Ecu, séjour au Grau d'Agde de 58 élèves de cycle 3, du 3 au 7 mai 2010, subvention de 3 770 €
- ✓ Ecole élémentaire Velotte : stage de 25 élèves de CE1 et CE2 au Centre Omnisport Croppet, du 17 au 21 mai 2010, subvention de 900 €
- ✓ Ecole élémentaire Granvelle : voyage à Paris de 23 élèves de CM2 le 19 mai 2010, dans le cadre de l'opération nationale «le Parlement des enfants», subvention de 207 €
- ✓ Ecole élémentaire Dürer : séjour de 40 élèves de CE2 à Touillon-le-Loutelet, du 18 au 21 mai 2010, subvention de 2 484 €.
- ✓ 800 € à l'OCCE à titre de soutien à un projet d'action théâtrale à l'école Arènes
- ✓ 300 € à l'école élémentaire des Chaprais pour la mise en place d'un projet culturel destiné à la réalisation d'un film d'animation à partir d'une histoire créée par les enfants d'une classe de CM2
- ✓ 1 500 € à l'association DECOTHEQUE pour soutenir un projet réalisé avec l'ensemble des classes de l'école d'Arènes. Il s'agit de faire travailler les enfants sur l'art graphique et sur le lien intergénérationnel au moyen d'un échange d'objets. Ce projet a débuté au cours de l'année scolaire dernière, il s'est renforcé cette année avec un échange d'objets entre les classes de l'école Arènes et 4 classes d'une école berlinoise ce qui permet une première sensibilisation à la langue allemande.

**40. Vie des Quartiers** - Coordination Jeunesse et Inter'âges - Contrat Enfance Jeunesse Ville de Besançon / CAF de Besançon - Programmation et financement du Volet Jeunesse 2010 - 1<sup>ère</sup> répartition de subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter la programmation du CEJ - Volet Jeunesse 2010 et les financements correspondants,
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions et avenants correspondants avec les structures organisatrices d'accueil de loisirs et de jeunes et d'animations enfance et jeunesse,
- de verser les subventions sollicitées,
- de solliciter et d'encaisser, pour les activités municipales, auprès des différents partenaires, les subventions attendues des institutions ou autres collectivités locales.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL et Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

**41. Vie des Quartiers** - Avenants programmatifs et financiers d'actions 2010 avec les associations : Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon/Clairs-Soleils, Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente/Orchamps et Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer comme suit les subventions annuelles de la Ville / actions :
  - \* 162 000 € à l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais»
  - \* 161 842 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture de Palente - Orchamps»
  - \* 183 310 € au «Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux»
  - \* 269 520 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs- Soleils»

dont les modalités de versement s'effectueront selon les termes des conventions pluriannuelles (deux acomptes déjà versés pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, un acompte à intervenir en juillet et le solde en octobre).

- de fixer comme suit les subventions d'investissement de la Ville :
  - \* 10 000 € à l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais
  - \* 10 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps
  - \* 10 000 € au Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux

dont le versement s'effectuera dès signature de l'avenant n°3 - 2010.

- d'autoriser M. le Maire à signer les avenants n° 3 - 2010 déterminant le montant de la subvention annuelle de fonctionnement, des subventions CUCS, CEJ et investissement avec les associations : Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps, Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux, l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras-Chaprais et Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils

- de décider d'accorder à ces 4 structures la gratuité pour l'utilisation des salles du Kursaal dans le cadre de leurs activités

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition de locaux correspondants pour les associations concernées.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

**42. Vie des Quartiers - Mission Emploi Insertion - Subvention exceptionnelle au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 27 000 € au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux et d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer l'avenant relatif au versement de cette subvention.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

**43. Subventions aux associations sportives**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

**1 - Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles**

**Manifestations sportives**

- <b>Amicale Cycliste Bisontine</b> Challenge de l'Est cadets	1 000 €
- <b>AS territoriaux Besançon</b> Trail 2010	4 000 €
- <b>ASPTT Athlétisme</b> Rives du Doubs 2010	1 000 €
- <b>Besançon BMX</b> Manche Européenne avril 2010 Rosemont	5 000 €
- <b>Besançon Triathlon</b> Aquathlon et Triathlon	1 500 €
- <b>SC Clemenceau</b> Tournoi des Petits Champions 2010 - 24 au 26 mai Malcombe	6 000 €
- <b>Association du Tour de Franche Comté Cycliste</b> Arrivée finale édition 2010 à Besançon Granvelle le 26 mai	7 000 €
- <b>UNSS</b> Championnat de France Basket février 2010	500 €

**Subventions exceptionnelles**

- <b>PSB Handball</b> Qualification équipe féminine en 1/8 <sup>ème</sup> finale Coupe de France	400 €
- <b>ASC Salins de Bregille</b> Participation achat tandem	1 000 €
- <b>Comité Régional Handisport</b> Participation achat matériel handisport	1 400 €

## 2 - Programme Sport amateur

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 <sup>er</sup> acompte 2010
ADORR	Course d'Orientation	164	82
AERO CLUB DE BESANCON LA VEZE	Aéronautisme	127	64
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	2 241	1 121
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	168	84
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	469	235
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	1 842	921
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	191	96
ANB	Natation	13 231	6 616
AQUA SPORT	Plongée	257	129
ARC CLUB	Tir à l'Arc	425	213
ARCHERS DU CSAMB ( Les)	Tir à l'Arc	673	337
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	443	222
ASEB	Roller Skate	2 181	1 091
ASGB	Patinage Artistique	2 894	1 447
<b>ASPTT</b>	<b>Omnisports</b>	<b>12 153</b>	<b>6 077</b>
ASPTT	Athlétisme	2 641	
ASPTT	Badminton	1 898	
ASPTT	Cyclisme - VTT	288	
ASPTT	Cyclisme BMX	0	
ASPTT	Cyclotourisme	51	
ASPTT	Escalade	71	
ASPTT	Football	5 996	
ASPTT	Natation	0	
ASPTT	Randonnée pédestre	0	
ASPTT	Ski	64	
ASPTT	Tennis	0	
ASPTT	Tennis de Table	1 144	
ASQP	Football	1 699	850
ATSCAB	Bowling	520	260
BALISE 25	Course d'Orientation	1 233	617
BASE BALL CLUB	Base Ball	383	192
BESANCON BASKET CLUB	Basket	0	3 000
BESANCON BISONS	Football américain	2 096	1 048
BESANCON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	1 397	699
BESANCON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	206	103
BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	5 936	2 968

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 <sup>er</sup> acompte 2010
<b>BESANCON RACING CLUB</b>	<b>Omnisports</b>	15 742	7 871
BESANCON RACING CLUB	Basket	7 483	
BESANCON RACING CLUB	Cyclisme	838	
BESANCON RACING CLUB	Escrime	3 688	
BESANCON RACING CLUB	Tennis	3 113	
BESANCON RACING CLUB	Tennis de Table	620	
<b>BESANCON TRIATHLON</b>	<b>Triathlon</b>	2 924	1 462
<b>BMX BESANCON</b>	<b>Cyclisme BMX</b>	1 568	784
<b>BOUSBOTTE (La)</b>	<b>Omnisports</b>	5 180	2 590
BOUSBOTTE (La)	Football	583	
BOUSBOTTE (La)	Gymnastique FSCF	4 414	
BOUSBOTTE (La)	Randonnée pédestre	51	
BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	132	
<b>BESANCON DOUBS HOCKEY CLUB</b>	<b>Hockey</b>	4 701	2 351
<b>BESANCON CURLING CLUB</b>	<b>Curling</b>	469	235
<b>BESANCON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE</b>	<b>Patinage Artistique</b>	1 075	538
<b>BUC Escrime</b>	<b>Escrime</b>	3 031	1 516
<b>BUC Plongée</b>	<b>Plongée</b>	219	110
<b>BUC Tennis</b>	<b>Tennis</b>	825	413
<b>BUDO CLUB</b>	<b>Judo</b>	232	116
<b>BVB</b>	<b>Volley</b>	2 929	1 465
<b>CENTRE ECOLE PARACHUTISME</b>	<b>Parachutisme</b>	1 180	590
<b>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</b>	<b>Omnisports</b>	1 262	631
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Equitation	907	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Handisport	355	
<b>CITADELLE (La)</b>	<b>Gymnastique FSCF</b>	3 741	1 871
<b>CLEMENCEAU SPORTING CLUB</b>	<b>Football</b>	12 920	6 460
<b>CLUB ALPIN FRANCAIS</b>	<b>Montagne randonnée</b>	1 562	781
<b>CLUB UNIHOCKEY BESANCON</b>	<b>Floorball</b>	585	293
<b>CPB</b>	<b>Lutte</b>	6 587	3 294
<b>DECOCHE BISONTINE</b>	<b>Tir à l'Arc</b>	115	58
<b>DOJO FRANC-COMTOIS</b>	<b>Omnisports</b>	9 206	4 603
DOJO FRANC-COMTOIS	Aïkido	176	
DOJO FRANC-COMTOIS	Judo	8 926	
DOJO FRANC-COMTOIS	Karaté	104	
<b>DOUBS SUD ATHLE</b>	<b>Athlétisme</b>	6 699	3 350
<b>DYNAMIQUE BISONTINE</b>	<b>Gymnastique rythmique</b>	2 564	1 282
<b>ENTRE-TEMPS</b>	<b>Escalade</b>	1 668	834

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 <sup>er</sup> acompte 2010
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports	2 408	1 204
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Cyclisme	538	
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis	1 289	
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis de table	581	
ETRIER BISONTIN	Equitation	958	479
FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS	Football	512	256
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	3 654	1 827
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	3 047	1 524
IKS	Karaté	1 769	885
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	4 780	2 390
JEUNESSE DE PALENTE	Omnisports	1 564	782
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique	1 564	
JEUNESSE DE PALENTE	Randonnée pédestre	0	
JUDO CLUB DE BESANCON	Judo	2 060	1 030
KARATE SPORT 25	Karaté	315	158
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	382	191
LA MEDUSE	Plongée	245	123
MONTRAPON (ASC)	Football	2 944	1 472
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	11 065	5 533
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	1 946	973
ORIENTATION TEAM BESANCON	Course d'Orientation	1 195	598
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	7 122	3 561
PETANQUE DE ST-FERJEUX PLANOISE	Pétanque	96	48
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	563	282
PKA	Karaté	318	159
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	6 143	3 072
PRES DE VAUX (US)	Football	4 606	2 303
PSB Football	Football	10 131	5 066
PSB Hand	Handball	2 028	1 014
PSB Tennis	Tennis	2 051	1 026
PSB Tennis de table	Tennis de Table	1 860	930
PSB Judo	Judo	2 856	1 428
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANCON	Multisports	293	147
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	1 196	598
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	2 740	1 370
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	6 187	3 094
SATELLITE	Boxe française	972	486
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	1 043	522
SHOTOKAN (Le)	Karaté	1 769	885

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 <sup>er</sup> acompte 2010
SIGN'EVASION	Handisport	479	240
SNB	Omnisports	4 060	2 030
SNB	Aviron	1 274	
SNB	Canoë Kayak	2 786	
SNOOKER CLUB	Billard	92	46
SOCIETE DE TIR DE BESANCON	Tir	1 424	712
TENNIS DE TABLE DE PLANOISE	Tennis de Table	191	96
TENNIS DU GRAND BESANCON	Tennis	4 296	2 148
VELOTTE (ASC)	Football	6 201	3 101

TOTAL	245 474	125 759
-------	---------	---------

#### FORFAITS

CRSU	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
UNSS	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
USEP	Scolaire et universitaire	5 000	5 000
OMS	Multisports	1 500	1 500

Total forfaits	14 500	14 500
----------------	--------	--------

#### TOTAL GENERAL

	259 974	140 259
--	---------	---------

### 3. Programme « Animations sportives »

#### 3.1 - Soutien aux structures engagées dans des actions d'animation

- Comité Régional Handisports Convention annuelle 2010	4 000 €
- ASPOHB Participation à Vital'Sport Février	280 €
- La Saint-Claude Participation à Vital'Sport Février	200 €
- La Française Participation à Vital'Sport Février	320 €

### 3.2 - Programme Sport et cohésion sociale

#### - Fonds d'aide aux clubs de quartier

Structures	Rappel 2009	Subvention 2010
AS Montrapon Foot	900	1 200
AS Palente Orchamps Hand Ball	1 500	1 500
AS Orchamps Palente Football	1 200	1 600
ASC Planoise Saint-Ferjeux Foot	1 200	1 600
IKS Karaté	700	700
AS Quartier de Planoise ASQP Foot	1 000	1 000
Sauvegarde Karaté Club	700	1 000
Foot et Loisirs Clairs-Soleils	500	1 000
PSB Judo	700	1 000
Satellite (boxe française et foot)	700	700
SC Clemenceau	1 200	1 200
Olof PALME foot Orchamps	0	500
Association des jeunes des 408	500	500
	<b>TOTAL</b>	<b>13 500</b>

#### - «Place au Sport» : actions d'éducation et d'insertion par le sport : aides aux projets spécifiques portés par les clubs sportifs

Structures	Action	Rappel 2009	Subvention 2010
ASQP	Place aux filles		500
BRC foot	Place au Foot	1 500	1 500
CPB Lutte	«Je lutte pour mon quartier»	1 750	1 750
Comité Départemental JUDO	«100 ceintures, 100 emplois»		1 000
Comité Régional EPMM	Interventions Planoise et Grette		800
Vesontio Sport	Ecole bisontine handball Projet commun ESBF, ESBM et ASPOHB	2 500	1 000
Ligue de FC Tennis	Tennis dans les quartiers	2 000	2 000
Ligue de FC Basket	Street Tour		2 000
MJC Clairs-Soleils	Sun Challenge	400	400
Groupement d'employeurs Profession Sport 25	Structuration des clubs de foot de quartier	5 000	5 000
SNB Aviron	«L'aviron dans les quartiers»	1 000	1 000
SC Clemenceau	Animation pied d'immeuble cité Grette	800	1 000
	<b>TOTAL</b>		<b>17 950</b>

#### 4. Programme «Gestion des équipements sportifs»

Attribution de subventions à des clubs qui utilisent leurs propres locaux ou assument des charges particulières d'équipements :

Clubs	Locaux	Rappel 2009	Subvention 2010
BRC Omnisports	Bâtiments et tennis Trépillot	14 000	14 000
Centre Omnisports Pierre CROPPET	Locaux route de Gray	24 500	24 500
Dojo Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 200	1 200
La Saint-Claude	Salle gymnastique St-Claude	1 200	1 200
Satellite	Salle boxe rue de Cologne	300	300
SNB	Piscine et locaux Port Joint	21 500	21 500
US Prés de Vaux	Prise en charge traçage	300	300
AS Velotte	Entretien vestiaires et traçage	1 500	2 000
ENTRETEMPS	Local rue Einstein	3 500	6 000
TOTAL			71 000

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

#### 44. Congrès - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions aux organisateurs de congrès (13 congrès universitaires et 5 congrès privés) pour l'année 2010 pour un montant total de 14 650 €.

#### 45. Organisation de manifestations commerciales et soutien aux associations - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention de :

- 4 000 € à l'Office du Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre de la cotisation d'adhésion du commerce non sédentaire à cette association,
- 4 000 € à l'Association Métiers d'Art en Franche-Comté pour soutenir l'opération «Coeur d'Artisan» qui s'est déroulée du 12 au 21 mars dernier dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Artisanat,
- 3 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs pour la réalisation d'un kit de communication pour les artisans bisontins.

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes y afférents.

M. MARIOT, Mme PANIER et M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

**46. Attribution de subventions complémentaires aux scènes conventionnées - Attribution de subventions aux associations culturelles**

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

**I - Scènes conventionnées**

		Subvention de base	Subvention complémentaire 2009 (1,5 % d'augmentation)	Proposition subvention complémentaire 2010 (3 % d'augmentation)
Théâtre de l'Espace	Scène Nationale	759 771 €	11 397 €	22 793 €
Nouveau Théâtre	CDN	441 532 €	6 622 €	13 246 €
			<b>TOTAL</b>	<b>36 039 €</b>

**II - Associations culturelles**

	2009 Subventions attribuées	2010 Subventions proposées
<b>MUSIQUE</b>		
<b>MUSIQUE ANCIENNE / CLASSIQUE / CONTEMPORAINE</b>	<b>44 300 €</b>	<b>54 800 €</b>
Musiques en Perspectives	10 000 €	20 000 €
Jeunesses Musicales de Franche-Comté	2 000 €	2 000 €
Orchestre Philharmonique de Besançon A. Stappfer	2 500 €	2 500 €
Chœur à Corps	1 500 €	3 000 €
Chœur Heinrich Schütz	2 500 €	2 500 €
La Clé de Sol	500 €	500 €
Le Contrepoint	2 500 €	2 500 €
Contre Z'Ut	2 500 €	2 500 €
Les Enfants de l'Espoir	2 500 €	2 500 €
Société des Concerts	1 000 €	1 000 €
Da Camera	1 000 €	0 €
Tétraktys - Ensemble de musique de chambre	6 000 €	6 000 €
Amis de l'Orgue (Les)	1 400 €	1 400 €
Orgue en Ville	7 000 €	7 000 €
Orgue et Culture (Association)	1 400 €	1 400 €

<b>MUSIQUES ACTUELLES</b>	<b>106 000 €</b>	<b>100 500 €</b>
Le Bastion	29 500 €	38 000 €
Découvert Autorisé	5 000 €	5 000 €
Mélodies en sous-sol	4 000 €	0 €
Attila	4 000 €	3 000 €
Cinq Etoiles Productions	0 €	4 000 €
Citron Vert	1 500 €	5 000 €
Elektrophonie	4 000 €	5 000 €
Dév Lop Music (DLM)	0 €	1 500 €
Sentimental Noise	3 000 €	3 000 €
Aspro Impro	26 000 €	26 000 €
Interférences	29 000 €	10 000 €

	2009 Subventions attribuées	2010 Subventions proposées
<b>ECOLES DE MUSIQUE</b>	<b>55 793 €</b>	<b>56 959 €</b>
Atelier musical de Montrapon	6 127 €	6 392 €
CAEM Planoise	7 187 €	9 784 €
MJC Palente	16 197 €	15 031 €
Atelier musical des Clairs-Soleils	4 060 €	4 007 €
Atelier musical de Saint Ferjeux-Rosemont-La Butte	6 710 €	6 127 €
Atelier musical de Velotte	5 067 €	5 279 €
Atelier musical du Personnel de la Poste	5 703 €	5 385 €
Divertimento	742 €	954 €
Musique Pour Tous	3 000 €	3 000 €
Académie de Musique Tchaïkovsky (AMT)	1 000 €	1 000 €

<b>HARMONIES ET FANFARES</b>	<b>67 781 €</b>	<b>65 615 €</b>
Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers	12 000 €	12 000 €
Concorde Saint-Ferjeux	6 558 €	6 554 €
Fédération Musicale de Franche-Comté	386 €	386 €
Harmonie des Chaprais	9 505 €	8 326 €
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	39 332 €	38 349 €

<b>TOTAL MUSIQUE</b>	<b>277 874 €</b>
----------------------	------------------

<b>THEATRE SPECTACLES</b>		
<b>THEATRE</b>	<b>57 000 €</b>	<b>53 000 €</b>
Alcyon	6 000 €	6 000 €
Boutique du Conte	1 000 €	1 000 €
Colibri (Cie du)	2 000 €	2 000 €
Embarquez	2 000 €	2 000 €
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (La)	6 500 €	6 500 €
Gravitation (Compagnie)	2 000 €	2 000 €
Intempestifs (Cie les)	17 000 €	17 000 €
LTS (Compagnie) (Les Trois sœurs)	1 500 €	1 500 €
Mala Noche (Compagnie)	6 500 €	6 500 €
Serial Théâtre	2 000 €	2 000 €
Teraluna (Compagnie)	2 000 €	2 000 €
Bacchus	4 000 €	0 €
Théâtre Universitaire de FC	1 500 €	1 500 €
Coloquinte (Cie)	1 000 €	1 000 €
Envie (Théâtre)	1 000 €	1 000 €
P'tit Vélo (Cie du)	1 000 €	1 000 €

<b>SPECTACLE (arts de rue, nouveau cirque, marionnettes)</b>	<b>63 500 €</b>	<b>108 500 €</b>
Passe-Muraille (Ecole de cirque)	11 000 €	11 000 €
Grosse Entreprise et ses 120 Petits (La)	2 000 €	2 000 €
BAL	0 €	5 000 €
Graine de Vie	2 000 €	2 000 €
Ka	0 €	2 000 €
Cirque Plume	40 000 €	80 000 €
Manches à Balais (Théâtre des)	1 500 €	1 500 €
Salamandre (La)	2 000 €	0 €
Tricyclique Dol	5 000 €	5 000 €
<b>TOTAL THEATRE SPECTACLES</b>	<b>161 500 €</b>	

	2009 Subventions attribuées	2010 Subventions proposées
<b>DANSE</b>	<b>41 500 €</b>	<b>44 500 €</b>
Cie du Courant d'Air	2 000 €	2 000 €
Muse et Danse	2 000 €	2 000 €
Astragale	1 500 €	3 000 €
Brffttt	1 500 €	0 €
Jeanne Simone	3 000 €	3 000 €
NA	30 000 €	30 000 €
Pièces détachées	0 €	3 000 €
Trajectoires Obliques	1 500 €	1 500 €

<b>ART CONTEMPORAIN/ARTS PLASTIQUES</b>	<b>33 000 €</b>	<b>28 000 €</b>
Alien in Paradise	1 500 €	0 €
En cas où	1 000 €	1 000 €
Centre d'Art Mobile	5 000 €	5 000 €
La Loge	1 000 €	0 €
Sauf'Art le Pavé dans la Mare	22 000 €	22 000 €
DEV'ART Biennale des Arts Plastiques / Artothèque	2 500 €	0 €

<b>AUDIOVISUEL</b>	<b>30 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
Réal et Chef'Op	1 000 €	0 €
L'Entrepôt	1 000 €	0 €
Ptchila Kino (Cf L'entrepôt)	0 €	1 000 €
RB Entertainment	3 000 €	0 €
APACA	6 500 €	6 500 €
CCPPO	2 500 €	2 500 €
FORTIS	16 000 €	

<b>LIVRES LECTURE</b>	<b>8 200 €</b>	<b>8 200 €</b>
ALAC - Livres des Auteurs Comtois	1 000 €	1 000 €
Croqu'livre	2 000 €	2 000 €
La Distraction des Malades	600 €	600 €
La Maison Chauffante	2 500 €	2 500 €
Pas Serial s'Abstenir	2 100 €	2 100 €

<b>SOCIÉTÉS SAVANTES</b>	<b>7 900 €</b>	<b>7 900 €</b>
Association Astronomique de FC	2 300 €	2 300 €
Académie des Sciences et Belles Lettres	800 €	800 €
Amis du Funiculaire de Besançon	0 €	0 €
Amis des Musées et des Bibliothèques (Les)	800 €	800 €
Amis du Muséum (Les)	800 €	800 €
Défense de la Langue Française en FC	800 €	800 €
Renaissance du Vieux Besançon	800 €	800 €
Société d'Emulation du Doubs	800 €	800 €
Société Numismatique du Doubs	800 €	800 €
	<b>TOTAL</b>	<b>537 974 €</b>

- de renouveler la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'Orchestre d'Harmonie Municipale pour la période 2010-2012,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir.

M. DAHOUI, M. MONNEUR, Mme JOLY, M. OMOURI et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

#### 47. Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté - Forum des masters de l'Université de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 600 € à l'Université de Franche-Comté au titre de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du Forum des Masters qui aura lieu le jeudi 22 avril 2010 sur le campus de la Bouloie.

#### 48. Secteur de la Communication - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux radios locales associatives :

Radio Bip	4 250 €
RCF Besançon	4 250 €
Radio Sud	4 250 €
Radio Campus	4 250 €
Radio Shalom	4 250 €

#### 49. Soutien à l'économie sociale et solidaire - Dispositif SOL - Attribution d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 8 000 € pour 2010 à l'Association SOL Franche-Comté pour la mise en œuvre du dispositif SOL à Besançon.

## MARCHES

#### 50. Marchés annuels 2010 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés suivants :

Service	Intitulé du marché / Etendue du besoin à satisfaire	Montant annuel HT ou TTC
<b>Education</b>	Transport d'élèves et de personnes pour les écoles et autres directions municipales Du 3 juillet 2010 au 2 juillet 2011 (reconductible 3 fois)	
	Lot 1 : transport piscines et conservatoire	Mini : 20 000 € HT Maxi : 40 000 € HT
	Lot 2 : transport d'une distance aller retour inférieure ou égale à 50 km	Mini : 15 000 € HT Maxi : 40 000 € HT
	Lot 3 : transport d'une distance aller retour supérieure à 50 km	Mini : 8 000 € HT Maxi : 25 000 € HT
	Transport d'élèves (année scolaire 2010-2011)	
	Lot 1 : Montboucons - Kergomard	Mini : 25 000 € HT
	Lot 2 : Prés de Vaux - Bregille	Maxi : 30 000 € HT

### 51. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant ci-dessous :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés passés en procédure formalisée)
Station de production de Chailluz  Objet de l'avenant : remplacement de la pompe du forage 2A et de sa colonne d'exhaure	ACTEMIUM 69140 Rillieux- La-Pape	19 500 € HT	6 500 € HT	/

### 52. Groupement de commandes «Achat de prestations de matériels, logiciels, prestations informatiques, télécommunications, reproductions» - Avenant n° 1 à la convention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'extension de l'objet de la convention de groupement de commandes à la fourniture de services de téléphonie fixe et mobile et prestations en matière de télécommunications et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

## DIVERS

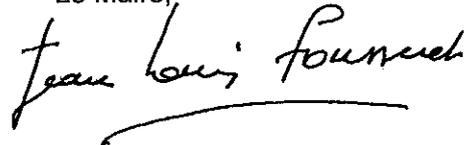
### 53. Recouvrement des amendes forfaitaires de police - Recours indemnitaire contre l'Etat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à engager un recours de plein contentieux contre l'Etat en vue d'obtenir le remboursement des frais supportés par la commune pour la mise en place et le fonctionnement de la régie de recettes destinée à l'encaissement des amendes forfaitaires de circulation émises par les agents de police municipale.

La séance est levée à 22 heures 45.

Hôtel de Ville, le 24 mars 2010

Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 25 mars 2010

Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.